



## SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE LA GRANDE PLAGNE

### LISTE DES DELIBERATIONS DE LA SEANCE DU COMITE SYNDICAL DU 12/12/2023

#### REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

Nombre de délégués titulaires du SIGP : 13	Date de convocation : 05/12/2023
Nombre de délégués suppléants du SIGP : 5	Date de publication : 06/12/2023
Quorum applicable : 7	

Le **12 décembre 2023** à 18 h 00, le Comité syndical s'est réuni en session ordinaire à La Plagne Tarentaise, sous la présidence de M. Jean-Luc BOCH.

#### Présents (11) :

AIME-LA-PLAGNE : Mme Corine MAIRONI-GONTHIER, MM. Michel GENETTAZ, Laurent DESBRINI et Pascal VALENTIN titulaires.

CHAMPAGNY : MM. Denis TATOUD, titulaire.

LA PLAGNE TARENTEISE : Mmes Fabienne ASTIER, titulaire et Nathalie BENOIT suppléante de M. Pierre OUGIER, et MM. Jean-Luc BOCH, Daniel-Jean VENIAT, Christian VIBERT, Romain ROCHET et titulaires.

#### Egalement présent (1) :

AIME-LA-PLAGNE : M. Xavier URBAIN, suppléant.

#### Excusés (6) : Mme Marie MARTINOD, suppléante d'Aime-la-Plagne.

MM. René RUFFIER-LANCHE et Xavier BRONNER titulaires de Champagny et Olivier CHENU, suppléant de Champagny, Pierre OUGIER titulaire de La Plagne Tarentaise et Benoît VALENTIN, suppléant de La Plagne Tarentaise.

Secrétaire de séance : M. Christian VIBERT, titulaire de La Plagne Tarentaise.

⇒ **Ouverture de la séance plénière à 19h25.**

⇒ **M. le Président constate que le quorum est atteint.**

## ORDRE DU JOUR

**Compétences optionnelles « Eau et Assainissement collectif » :**  
depuis le 01 janvier 2016, seuls les délégués des communes d'Aime-La-Plagne et de La Plagne Tarentaise ayant transféré les compétences « Eau et Assainissement collectif » au Syndicat pour les sites d'altitude participent aux votes concernant l'eau et l'assainissement.

**Relevé de décision** : néant.

**Délibération n° 2023-080** : administration générale : convention entre le SIGP et le Centre de gestion de la Savoie (CDG73) pour l'adhésion au contrat cadre de prestations d'action sociale mutualisées relatif à la fourniture, la livraison et le conditionnement de titres restaurant au 01 février 2024 : unanimité.

**Délibération n° 2023-081** : administration générale : convention entre le SIGP et le Centre de gestion de la Savoie (CDG73) pour l'adhésion au service intérim du CDG73 : mise à jour de la tarification : unanimité.

**Délibération n° 2023-082** : patrimoine : convention entre le SIGP et la Gendarmerie Nationale pour la mise à disposition de biens durant l'hiver 2023-2024 : unanimité.

**Délibération n° 2023-083** : patrimoine : convention entre le SIGP et la SAP pour la mise à disposition partielle de locaux dans le bâtiment « Les Provagnes » : renouvellement : unanimité.

**Délibération n° 2023-084** : finances : décision modificative n° 2 au budget général 2023 du SIGP : unanimité.

**Délibération n° 2023-085** : finances : ouverture de crédits pour le versement de la subvention OTGP 2024 durant le 1er trimestre 2024, avance dans l'attente du vote du budget général 2024 du SIGP : unanimité.

⇒ **Fin de séance à 19h50**

Fait à La Plagne Tarentaise, le 12 décembre 2023.

Le Secrétaire de séance,  
Christian VIBERT



Le Président,  
Jean-Luc BOCH

SYNDICAT INTERCOMMUNAL  
DE LA GRANDE PLAGNE  
E.S. 62  
73211 AIME CEDEX

Publié sur le site internet de la Commune de La Plagne Tarentaise, le **19 DEC. 2023**

- ⇒ **Les actes administratifs exécutoires correspondants sont publics, et sont consultables sur demandes au siège du SIGP aux dates et heures d'ouverture, et sur le site internet de la Commune de La Plagne Tarentaise (<https://www.laplagne-tarentaise.fr>).**
- ⇒ **Les actes peuvent faire l'objet d'un recours en annulation devant le Tribunal Administratif dans le délai de deux mois à compter de leur publication. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).**